



Journée UPEC



Journée Eval'Sport



Bilan Promotion 3 bis



En direct des commissions

⇒ **Commission Bénévolat-Engagement :**

Bénévolat : Jeux m'engagent ! : La commission travaille actuellement sur la mise en place de la promotion numéro 4 des Services Civiques.

L'objectif est la signature de 40 contrats pour cette nouvelle promotion. Les objectifs restent les mêmes : dynamiser la vie associative du département à travers les missions réalisées par les jeunes services civiques et leur formation pour en faire des bénévoles de haut niveau lors des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Pour cette nouvelle année, nous garderons les temps forts des années précédentes : journée d'intégration, soirée de suivi de projet, formation accueil ou journée bilan. Afin de favoriser la mise en pratique des compétences apprises, nous continuerons de solliciter les jeunes pour nous aider dans l'organisation de nos événements. Cette année, nous souhaitons mettre l'accent sur la mise en place de l'action dans les comités départementaux. Les intéressés peuvent se manifester auprès du CDOS.

⇒ **Sous-commission « Héritage Paris 2024**

Seul changement à ce jour dans les participants, la sous-commission est épaulée par Baptiste COUETTE en lieu et place de Grégoire qui a terminé son stage mi-juillet

Une réunion / COPIL s'est déroulée le jeudi 7 octobre.

A ce stade l'objectif principal reste d'organiser pour l'été 2022 une « caravane aquatique & d'appropriation des berges » en Val de Marne avec découverte touristique ceci en appui avec le Comité de Tourisme. Celui-ci pourrait être enrichi par un « village de découverte des différents métiers potentiellement concernés » avec la CCI en partenaire.

Bien évidemment cette sous-commission pourra prendre en charge les données de sortie des tables rondes du séminaire du 16 octobre.

« Comment mettre en avant le Val de Marne dans l'optique des JOP 2024 »

⇒ **Commission Formation -Professionnalisation**

La commission formation /professionnalisation s'est retrouvée à 3 reprises.

Son actualité est la suivante:

- ouverture de la promotion 4 des jeunes en mission de service civique. Beaucoup de demandes de missions par les clubs Val-de-Marnais pour la reprise de nos activités sportives.

- réflexion à la mise en place d'un accompagnement pour l'obtention d'une certification Qualiopi.

⇒ réflexion à développer et soutenir les dirigeants et les bénévoles dans leurs actions.

⇒ **Commission "Relations et appui aux comités"**

La commission a travaillé sur les points suivants :

- Elaboration d'un questionnaire sur 4 thèmes (Communication, Maison des Sports, Formation et Développement Durable)

- Le Pass'sport (prochaine réunion zoom prévue le 04/10/21)

- Maintien du dispositif "Tous En Club" - redéfinition des critères d'attribution

- La carte Passerelle en collaboration avec l'USEP 94

- Le guide des subventions (envoi dans les jours à venir)

- Une communication sur le CDOS 94 (envoi dans les jours à venir)

- Une communication sur le CRIB (envoi dans les jours à venir).

La commission n'a pas défini de nouveaux axes de réflexion.

Son action future sera déterminée par les points soulevés au séminaire et les attentes des comités.

⇒ **Commission santé**

- Formation sport santé

Bilan des formations début 2021 : 30 participants → 26 attestations de réussite

Prochaine session : FFTT + ouvert courant novembre

- Tables rondes

Orly : Une réunion de rentrée a eu lieu le 04/09 pour présentation du projet .

Alfortville – Arcueil – Gentilly _ Nogent : Pas de nouvelles. Les échanges prometteurs n'ont pas été suivis de demandes, tout est à l'arrêt, mais il faut poursuivre les relances et les actions.

- EDT Santé bien-être

Rencontre le 20/09 à 9h30.

Il a été demandé les actions Santé et les initiatives tables rondes aux autres CDOS.

- Soirée annuelle du Sport-Santé

Le thème général sera la présentation des Maisons Sport-Santé.

Date : jeudi 2 décembre 2021 (à confirmer)

Jérémy Bury (DD), Julie Sivadjy (Médecin DD), Thierry Maquet (UPEC) seront recontactés.

Ingrid pourra établir des contacts avec APA et prof INSEP.

- Autres actions :

- Rallye citoyen Villiers-sur-Marne 23/09 : reporté au 22/04

- Action Sentez-vous sport CROS 01/10 et 02/10 : à voir durant l'EDT

- Création d'un livret sport santé CDOS 94 : présentation à préparer par Mylène

- Actions Pétanque (PP) voir mail

- Séminaire Pôle Santé CDOS 93

⇒ **Commission communication**

La commission n'est pas encore opérationnelle. Pour fonctionner de façon efficace, elle doit préalablement :

- Être constituée d'au moins 4 personnes

- Être épaulée par un.e professionnel.le de la communication

- Pouvoir compter sur l'apport régulier d'informations, d'articles et d'éléments de communication de la part des commissions et des salariés

Pour rappel, ses différents rôles sont, notamment :

- Diffuser l'actualité du CDOS (Scoop, réseaux sociaux, ...)

- Promouvoir les actions et réalisations du CDOS

- Alimenter la communication interne (bureau/CA, ...) et externe (institutionnels/ partenaires, ...)

- Relayer le travail des commissions

- Relayer les communications institutionnelles et partenariales

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer à cette commission, même si seul l'un de ces rôles vous intéresse.

REVUE DE PRESSE

En quoi le sport est-il un reflet de la société ?

Quand on regarde de plus près, l'évolution du sport est un miroir des mœurs de notre société. Les pratiques sont définies selon des marqueurs culturels propres à chaque époque. Si aujourd'hui, ce sont nos valeurs démocratiques qui déterminent notre rapport à l'éducation physique, qu'en était-il par le passé ?

Georges Vigarello, historien spécialiste des pratiques sportives, des représentations de l'hygiène et du corps, était l'invité de Eva Roque sur France Inter dans l'émission "L'été comme jamais". Il est venu expliquer en quoi le sport renvoie à l'évolution sociétale suggérée par une époque. Il s'attache à expliquer la place essentielle que le sport occupe dans notre société, incarnant le parfait reflet de notre esprit et de notre système de valeurs démocratiques.

L'occasion de retracer ensuite les grands moments historiques qui ont façonné la logique de la pratique sportive, des époques où le sport, tel que nous l'entendons, n'allait pas de soi et ne reposait pas encore sur une pratique physique récréative.

Le sport aujourd'hui, miroir de notre société libre et démocratique

Georges Vigarello rapproche la définition même du sport aux valeurs de la démocratie, qui est un système qui se nourrit d'antagonismes, de confrontations d'opinions. C'est pourquoi le plaisir du jeu repose aujourd'hui sur l'idée de la confrontation, encadrée par des règles qui reposent sur la logique méritocratique. Aujourd'hui la

compétition sportive fait partie de la vie sociale démocratique :

Le sport comme idéal démocratique

Georges Vigarello : "Le sport a cette caractéristique fondamentale d'être ouvert à l'ensemble des pratiquants. C'est la société démocratique par excellence. C'est la société ouverte à toutes et tous, où chacun est égal à chacun et où la méritocratie se retrouve idéalisée. Le sport fait ressortir le modèle des sociétés démocratiques. C'est le mérite qui va l'emporter, le travail, le talent comme dans la réalité de la vie quotidienne. Ce sont nos mœurs qui définissent les modèles sur lesquels repose les pratiques sportives d'une époque.

Le succès du sport tient au fait qu'il incarne le modèle idéal de nos sociétés.

Le sport est fondé sur le sentiment du perfectible, du toujours aller au-delà de ses capacités, de ses limites. C'est un facteur d'excitation absolument exceptionnel pour vous permettre d'être pleinement libre et de devenir meilleur".

Le corps s'est autant libéré qu'il a libéré les pratiques sportives

GV : "On cultive aujourd'hui un rapport véritablement pluriel à la performance, là où hier les deux grandes qualités dominantes étaient la force et la puissance, l'avantage est désormais donné aux qualités acrobatiques, aériennes, de finesse, de souplesse, d'adresse, de détente, de vitesse. C'est ce nouveau rapport au corps qui a permis

de développer de nouvelles pratiques.

Des pratiques qui ne reposent plus exclusivement et simplement sur la force brute. C'est un changement radical qui s'opère dans nos mœurs quant à l'individualisation de la conscience sportive. Le sport consiste à donner le meilleur de soi-même par et pour soi-même".

Histoire : le sport a mis du temps avant de devenir "un loisir" accessible à toutes et tous

L'historien précise ensuite que le sport n'est pas un monde figé et qu'il y a une histoire des pratiques elles-mêmes, car chaque époque donne son sens aux pratiques sportives en les enrichissant par les réalités qui sont les siennes :

GV : "Quand, aujourd'hui, le sport est au cœur d'une recherche de plaisir, à ses débuts, il relevait presque exclusivement de l'ascétisme, c'est-à-dire qu'il renvoyait à la rigueur morale et éducative, au devoir de défense de la Cité. Même s'il a, pendant longtemps, été le privilège des classes sociales élevées, et des hommes. Là où aujourd'hui, il suppose la possibilité de traverser des espaces pour rencontrer d'autres cercles de sociabilité.

Le sport entendu démocratiquement est une pratique quasi contemporaine. Même si, bien sûr, le jeu a toujours existé, et dans toutes les sociétés

Profitions-en pour remonter dans le temps et dresser une petite rétrospective de la représentation du "sport" et de



Georges VIGARELLO



"l'activité physique" étroitement liée à celle du corps et de la guerre dans les sociétés d'hier :

Grèce antique : une philosophie du corps au service de la collectivité

Il y a déjà un désir de préparer, par un entraînement sérieux, les grandes compétitions athlétiques, mais surtout d'y associer l'art militaire, par l'obligation imposée aux Cités de préparer les citoyens à leur métier de soldats. Le système d'éducation le plus célèbre étant celui pensé par les Spartiates où le citoyen est voué dès l'enfance à consacrer sa vie à la formation militaire. L'éducation morale découle de l'éducation physique militaire. La gymnastique est un système éducatif où le gymnase devient un vrai espace d'instruction publique. L'objectif est de former un homme complet. La puissance de son âme et celle de son corps sain et en bonne santé doivent entrer en parfaite harmonie. L'activité physique répond à un art de vivre, en maintenant l'équilibre des humeurs, qui conditionnent la bonne santé. Il y a un culte de l'exercice physique et militaire qui passe par la pureté de l'âme. La lutte en est la pratique fondamentale.

Le sport est partie intégrante de l'Etat et de ses structures éducatives. La Grèce est aussi la mère de toutes les compétitions et des formes primitives du "sport". Si on prend l'exemple des Jeux Olympiques, ils figurent au rang de "fêtes" car ils correspondent à un culte voué au dieux de l'Olympe. C'est aussi une compétition politique qui permet aux Cités de rivaliser les unes avec les autres sans se faire la guerre directement.

Rome : le poids de la morale au-dessus de l'éducation physique

Chez les romains, éducation morale et physique ne vont pas de soi, et se donnent en spectacle devant un large public est dérisoire voire infâme. Le sport comme pratique récréative est essentiellement incarné par les gladiateurs, qui sont forcément des hommes déçus de droits, des esclaves et non des citoyens romains. La gladiature est en cela un véritable microcosme de la société romaine puisque les activités physiques sont fondamentalement violentes et spectaculaires par le pouvoir, qui renvoie la décadence aux basses classes et la pureté de l'âme aux classes élevées. On estime que le corps exercé est subordonné à l'âme et compte moins que l'art de la rhétorique. C'est pourquoi le sport, quand il n'est pas au service de la guerre, est réduit aux courses de char et aux gladiateurs.

Moyen-âge : rigueur sociale et esprit de chevalerie

Le christianisme impose une rigueur sociale qui frappe de plein fouet la philosophie du corps et son exposition dans l'espace public. Les pratiques physiques sont jugées oisives et décadentes pour l'âme. C'est pourtant à cette époque, dans la seconde moitié du XIIe siècle que l'origine étymologique du mot "sport" apparaît, issu du latin "deportare" (emporter d'un endroit à un autre).

Si la religion réprouve ce qui deviendra le sport, c'est l'idéal chevaleresque qui continue à le façonner à l'époque féodale. En effet, les cadres de l'éducation du chevalier sont propices à la création de nouvelles pratiques sportives car ces professionnels de la guerre s'astreignent à des exercices quotidiens. Le chevalier considère que le corps entraîné est un corps coura-

geux qu'il se doit d'exalter pour faire prévaloir les prestiges de sa condition sociale. On cultive ainsi le sens de la confrontation physique même si les jeux sportifs se déroulent toujours la plupart du temps lors des fêtes religieuses.

Le jeu de Paume fait son apparition, caractéristique du développement urbain, où des salles de sports sont spécialement aménagées. Un jeu indispensable dans la vie du noble, un spectacle où on cultive le sens de l'honneur et du paraître. De même dans le cadre des tournois, des joutes directement liés cette fois à l'art chevaleresque de faire la guerre. L'activité physique se développe très sobrement durant l'époque médiévale, à la condition qu'elle continue de s'attacher à la politique et à la hiérarchisation constante des classes sociales.

Du XVIIe siècle au XXe siècle : le sport se démilitarise et se popularise

La manière dont on s'exerce et on se divertit s'inscrit dans la continuité de l'esprit médiéval jusqu'à l'époque moderne : cette volonté systématique d'écarter toute pratique oisive. Désormais la conception du sport est vouée à évoluer significativement puisqu'elle commence à se détacher progressivement de l'art de la guerre. Une évolution en cours jusqu'au XIXe siècle.

Essentiellement réduite à de la violence et à quelque chose d'infériorisant, la culture sportive gagne le cœur de la cours durant XVIIe siècle versaillais. Puis c'est la philosophie et la science mues par René Descartes (1596-1650), qui opèrent un bouleversement dans la perception du corps, rendent compte d'une conception mécanique du corps, considérant qu'il comporte en lui une force vitale

« Le sport est partie intégrante de l'Etat et de ses structures éducatives. »

qui dépasse les seules aspérités de la nature. Les nécessités d'exercer le corps pour le rendre en meilleure santé suggère ainsi le retour de la gymnastique à but médical. On renoue enfin avec l'exercice physique comme pratique médicale.

La libération du corps exercé s'épanouit grâce aux Lumières et leur conception du plaisir émise par la mode des encyclopédistes, avant d'être pleinement consacrée par l'ère des révolutions de la fin du XVIIIe siècle. C'est depuis l'Angleterre que "le sport"

prend véritablement vie. C'est là-bas que foisonnent les premiers clubs grâce à la popularité de la boxe anglaise. Ce sont désormais les critères de plaisir qui conditionnent la logique du sport, même si celui-ci reste toujours socialement discriminant.

Au XIXe siècle, le sport ne va pas sans l'idée que l'on se fait du temps libre à une époque où le travail structure la conscience de classe et profite avant tout aux classes bourgeoises industrielles. C'est à partir du XXe siècle

que le sport commence à se démocratiser tant il devient un objet de spectacle internationalisé via l'accélération des moyens de communication.

Le sport se démocratise avec l'appui de l'Etat qui motive considérablement l'éducation physique. Les pratiques sportives deviennent accessibles à l'ensemble de la population, aux hommes comme aux femmes. Le sport devient un loisir de masse, démocratisé.

Source : France Inter

L'effort en gueule

L'attribution des JO à Paris pour 2024 aurait pu être l'occasion de prendre de grandes mesures en faveur du sport. Mais aujourd'hui, les acteurs du secteur pointent l'absence d'ambition et de financement depuis le début du quinquennat.

« **Vive l'EPS.** »

Pendant que les supporters français se réjouissaient de la réussite des équipes de France de sports collectifs aux JO de Tokyo, le ministre Jean-Michel Blanquer l'attribuait sur Twitter aux cours d'éducation physique et sportive. Il persistait même au micro d'Europe 1 le 9 août : « Ça montre que le système scolaire, dans la durée, a beaucoup d'importance, non seulement pour l'ensemble de la population, mais même pour l'élite du sport. » Que nenni pour les médaillés eux-mêmes, à l'image du basketteur Evan Fournier : « Au contraire monsieur le ministre. Notre culture sportive à l'école est désastreuse. »

Un ministre « à côté de la plaque », pour le socialiste Jean-Jacques Lozach, rapporteur du budget des Sports au Sénat. « Le tweet arrive un

peu à rebours de l'histoire, juge Christian Couturier, le secrétaire général du SNEP-FSU, le syndicat majoritaire des enseignants d'éducation physique et sportive. On nous a plutôt incités à faire moins de sport collectif. [...] C'est bien joli de s'enorgueillir de résultats, encore faudrait-il que la politique soit cohérente avec ce qu'on affiche dans les tweets. ».

Mais à quelques mois de la fin du quinquennat et trois ans des Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024, quel est le bilan sportif d'Emmanuel Macron ? En 2017, le Président fraîchement élu voulait que le sport prenne « une place essentielle dans [la] société ». « On a cru à ce discours, on espérait un changement profond de la considération du sport, à l'image de Jack Lang pour la Culture à l'époque, se souvient la coprésidente de la

Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), Emmanuelle Bonnet Oulaldj. Mais on a vite déchanté. » « Cette obtention des JO en début de mandature aurait pu être une véritable rampe de lancement pour une politique sportive ambi-

tieuse », regrette Jean-Jacques Lozach.

Le sénateur souligne tout de même certains points positifs, notamment le plan contre les violences sexuelles qui gangrènent le milieu sportif depuis des années. La ministre déléguée aux Sports, Roxana Maracineanu, déclarait début 2020 vouloir en finir avec « l'omerta » après le témoignage de la patineuse Sarah Abitbol sur les viols présumés qu'elle a subis entre 1990 et 1992. L'ex-championne de France avait, dans l'Obs, accusé sa fédération d'avoir couvert son entraîneur, Gilles Beyer. Maracineanu, ancienne médaillée d'argent en natation aux JO de Sydney, avait alors mis en place une cellule d'écoute pour les victimes ayant déjà recensé, en avril, 445 agressions.

Le Pass'Sport, «une routine de plus» ?

Autre initiative, la promotion du « sport pour tous ». Le gouvernement a lancé à la rentrée le Pass'Sport, une aide de 50 euros pour financer l'inscription d'un enfant de 6 à 18 ans dans une association sportive. Elle



PASS SPORT

s'adresse notamment aux 5,4 millions de jeunes dont les familles reçoivent déjà l'allocation de rentrée scolaire. Le député de la Loire Régis Juanico (Génération-s), à l'origine de cette proposition en 2019, l'avait pensée sur le modèle du Pass culture, en vigueur depuis cet été. Mais l'ancien socialiste avait plutôt imaginé une aide de 500 euros par enfant et généralisée à l'ensemble des 14-20 ans, souvent en décrochage sportif. L'Etat aurait dû, avec sa formule, inscrire 400 millions d'euros de budget. Le Pass'Sport version Macron sera moins douloureux pour Bercy : 100 millions d'euros seulement.

L' élu de Saint-Etienne regrette donc le faible montant arbitré par le gouvernement, sur fond d'économies budgétaires, et pointe le manque de communication de l'exécutif avant la reprise des saisons. Moins de pub, c'est moins de pass réclamés, donc moins de dépenses pour l'Etat. « Le gouvernement table sur un taux de recours entre 30 et 35% », estime-t-il. « Si le pass n'est pas amené à se pérenniser, il sera encore une rustine de plus, comme depuis le début de l'ère Macron », appuie Shems el-Khalifaoui, adjoint au sport (PS) à la mairie de Saint-Denis.

Mais en dehors de ces deux mesures, difficile pour les acteurs du monde du sport, interrogés par Libération, de se féliciter avec Blanquer. La fin des contrats aidés, annoncée dès les premiers mois du mandat de Macron, avait ainsi porté un sérieux coup aux associations sportives. « Les clubs employaient des jeunes à plein temps pour se développer, leur action a dû être compensée par du bénévolat », pointe l'adjoint. Les conseillers techniques sportifs

(CTS) se souviennent aussi du bras de fer engagé avec le gouvernement qui souhaitait réduire de 1 600 le nombre de ces fonctionnaires d'Etat en les transférant sous la tutelle des fédérations. Projet finalement avorté devant la fronde soutenue par le monde sportif professionnel. Ces mesures s'inscrivaient dans la logique de réduction des dépenses publiques amorcée en 2017 par le gouvernement d'Édouard Philippe. En 2018, le ministre des Sports a ainsi été contraint de trouver plus de huit millions d'euros d'économies. En 2019, il a perdu près de 30 millions d'euros de crédits. Pour 2020, Maracineanu crie victoire : la ministre présente une hausse de son budget de plus de 35 %. Un leurre. Une étude de la fondation Jean Jaurès de septembre 2019 a démontré que cet exercice avait été « artificiellement gonflé de 184 millions d'euros » – hausse de l'enveloppe destinée à l'établissement public chargé de financer et superviser les chantiers des JO (Solideo) et prise en charge directe des salaires des conseillers techniques sportifs. Résultat, l'augmentation était d'à peine... un million d'euros. Même stabilité en 2021.

« Dernière roue du carrosse »

Le ministère des Sports pâtit aussi de son rattachement à l'Éducation nationale. « Résultat, le sport est relégué bien après l'école ou le service national universel dans le discours du ministre Blanquer », déplore Juanico. Pour lui, le gouvernement a fait du sport « la dernière roue du carrosse, loin derrière la Culture ». Qui elle-même ne se sent pas non plus privilégiée depuis l'arrivée de Macron à l'Élysée.

DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT

De plus, l'exécutif a créé en 2019 l'Agence nationale du sport (ANS), à qui l'Etat a confié une partie des missions jusqu'ici dévolues directement au ministère. L'Etat y partage le conseil d'administration avec les collectivités territoriales, le mouvement sportif et, dans une moindre mesure, les entreprises. Une fausse bonne idée selon Emmanuelle Bonnet Oulaldj : « Les fédérations ont les mains plus libres pour décider de façon plus cohérente comment répartir les subventions aux clubs. Mais on a du mal à assumer cette mission de gestion sans moyens supplémentaires pour la réaliser. » Ce désengagement de l'Etat au niveau des territoires a été « trop brutal » selon El-Khalifaoui. « L'ANS est une grosse machine, loin du terrain, fait valoir l' élu de Saint-Denis. Son aspect administratif est complexe pour les clubs, qui nous appellent à la rescousse. L'ancien ministère avait le mérite de centraliser les démarches, on gagnait en clarté. »

« On ne peut pas dire qu'il ait une politique de valorisation forte de la culture sportive [...] Derrière le discours, les moyens ne sont pas à la hauteur. » — Christian Couturier, le secrétaire général du SNEP-FSU

Si le gouvernement revendique des moyens supplémentaires dans les récentes lois de finances, les seules augmentations de crédits attribuées au sport concernent en réalité la construction de futures infrastructures pour les JO de 2024. Mais, là encore, les acteurs de terrain regrettent l'absence de retombées sportives pour les habitants. Les

« La fin des contrats aidés, annoncée dès les premiers mois du mandat de Macron, avait ainsi porté un sérieux coup aux associations sportives. »

« Du côté des enseignants, on déplore un même manque d'ambition. « Jean-Michel Blanquer ne connaît pas bien ce qu'il se passe dans son ministère, dénonce Christian Couturier. »

Jeux laisseront bien une piscine olympique en héritage à Saint-Denis, mais « au pied des immeubles, on ne sent pas l'effet JO », garantit El-Khalfaoui. « Et pour le parasport [pour les personnes handicapées, ndlr], quelles sont les ambitions ? Il n'y a pas de club à Saint-Denis, pas plus que pour les publics autistes », assure le conseiller municipal pour qui les collectivités ont dû redoubler d'efforts et de créativité afin d'en faire une opportunité associative et scolaire pour les riverains.

Du côté des enseignants, on déplore un même manque d'ambition. « Jean-Michel Blanquer ne connaît pas bien ce qu'il se passe dans son ministère, dénonce Christian Couturier. On ne peut pas dire qu'il ait une politique de valorisation forte de la culture sportive [...] Derrière le discours, les moyens ne sont pas à la hauteur. Il faudrait une véritable politique d'éducation physique à l'école. » Pour lui, c'est une simple « communication habile avec un objectif zéro dépense ».

«Mépris pour notre discipline»

D'autres professeurs d'EPS abondent en ce sens et évoquent notamment la grande disparité d'accès aux installations sportives. Anne Cheviron, enseignante en collège et en lycée à Paris, explique que « selon l'établissement, on ne fait pas le même métier. S'il y a des installations sportives, on peut pratiquer l'EPS. Si ce

n'est pas le cas, on peut difficilement en faire, comme à Lavoisier où je travaille. On nous demande de pallier les maux de la société sans moyen ». Comme la sédentarité des élèves ? Blanquer a pourtant essayé d'y remédier, en promouvant par exemple en début d'année l'opération «trente minutes d'activité physique quotidienne à l'école» en plus des séances d'EPS. L'initiative, immortalisée par une vidéo sur les réseaux où l'on a pu constater la certaine raideur du ministre, lui avait valu de franches railleries. Pour Anne Cheviron, « c'est un gros mépris pour notre discipline, c'est imaginer qu'on fait juste bouger nos élèves alors qu'on leur apprend des choses sur le plan moteur, relationnel, social ». Christian Couturier renchérit : « C'est du gigotage, ça ne peut pas être une solution. »

La crise du Covid et ses conséquences sur l'enseignement du sport à l'école sont également mal digérées par certains professeurs. « On a appris par la presse que tous les gymnases étaient fermés, rapporte Anne Cheviron.

On nous a mis à la porte sans nous permettre de nous replier nulle part. » La débrouille devient alors le maître-mot et l'enseignante se met à organiser des cours de yoga au jardin du Luxembourg.

Le sénateur Lozach voit, lui, « un hiatus entre les déclarations mirifiques [de Blanquer] et la réalité du terrain ». D'après lui, en EPS,

« rien n'aura bougé et c'est regrettable ». Il prône notamment une heure supplémentaire de sport par semaine : « Ce serait significatif. » L'élu de la Creuse regrette aussi l'absence de « personnalité politique forte » au ministère des Sports : « Marie-George Buffet [ministre de la Jeunesse et des Sports du gouvernement Jospin entre 1997 et 2002] a marqué. Depuis, malheureusement, nous sommes restés sur une trajectoire très moyenne. » Sans compter qu'avant Maracineanu, l'ex championne olympique d'escrime, Laura Flessel, avait dû partir avant d'être rattrapé par le fisc.

C'est donc un « bilan contrasté » pour la politique sportive du gouvernement « sans réelle dynamique sportive », d'après Jean-Jacques Lozach. « Nous sommes toujours en attente de la proposition de loi sur le sport et la société [visant à démocratiser le sport] qui n'est pas encore arrivée au Sénat. On nous dit que le calendrier parlementaire est saturé, mais on pourrait quand même trouver une ouverture », s'agace-t-il. Le sénateur se veut néanmoins optimiste et mise sur la présidence française de l'Union européenne au premier trimestre 2022 pour « affirmer une politique sportive forte ». Pas sûr que Jean-Michel Blanquer choisisse ce combat-là.

Source : Libération

A propos d'EPS

Le rôle de l'EPS (éducation physique et sportive) à l'école est-il de viser la performance individuelle, jusqu'à préparer de futurs athlètes pour les Jeux olympiques ? Ou bien est-il le bien-être des élèves, futurs adultes, et l'apprentissage du vivre-ensemble ? Point de vue.

À l'occasion des Jeux olympiques de Tokyo, le ministre de l'Éducation nationale s'est félicité des médailles obtenues par la France en mettant en lien ces performances avec la pratique de l'Éducation physique et sportive (EPS) à l'école. « Vive le sport collectif ! Vive l'EPS ! Le succès de nos équipes de France [de Basket, Handball, Volley] illustre la qualité de l'enseignement de ces sports à l'école... »

Je ne peux m'empêcher de mettre en parallèle ces propos victorieux concernant l'EPS avec la discussion que j'ai eu récemment avec une jeune adulte et avec le constat qu'elle faisait de son rapport au sport : « J'ai découvert à 25 ans que j'aimais le sport. Le collègue et le lycée m'avaient convaincue que ce n'était pas pour moi, puisque je n'avais pas de bons résultats... »

Une réflexion qui amène à s'interroger sur le sens de l'EPS à l'école. Lorsque l'on prend les textes officiels de l'Éducation nationale, l'objectif semble aller dans le sens du « mens sana in corpore sano »⁽¹⁾ romain, appelant à un équilibre entre le physique et le mental : « Tout au long de la scolarité, l'éducation physique et sportive a pour finalité de former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre-ensemble. Elle amène les enfants et les adolescents

à rechercher le bien-être et à se soucier de leur santé. Elle assure l'inclusion, dans la classe, des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap. L'éducation physique et sportive initie au plaisir de la pratique sportive »⁽²⁾.

La note a-t-elle du sens ?

Pourtant, combien de fois avons-nous entendu l'affirmation portée sur des élèves « bons » ou « mauvais » en sport. Une sentence énoncée par des enseignants ou par les enfants concernés eux-mêmes. Est-ce que cela peut avoir du sens dans la logique d'une éducation physique ? Une éducation devant prendre en compte des réalités spécifiques et inhérentes à chaque individu : sa morphologie, sa psychomotricité, son tonus musculaire... Une notation des élèves selon les performances peut-elle avoir du sens dans une démarche alliant plaisir de la pratique, rapport aux autres et bien-être ?

Ne pas noter les élèves en gravant dans le marbre le fait qu'ils ont de « bons » ou de « mauvais » résultats en EPS ne signifie pas que l'on supprime la notion de compétition. Si l'on joue à un jeu, qui vous met en concurrence avec des adversaires, individuellement ou en équipe, c'est évidemment pour essayer de gagner. La question qui se pose alors est de savoir ce que l'on valorise.

Il est terrible moralement pour un enfant d'être celui qui est toujours choisi le dernier, car il court moins vite, ou qu'il est moins agile à rattraper un ballon. Lorsqu'il intègre une équipe, on entend souvent des réflexions assassines : « Oh non ! pas lui ! Il va nous faire perdre...

» La multiplicité des situations permet de faire valoir des talents et des rôles différents, où ce n'est pas toujours celui ou celle qui court le plus vite et lance le plus fort qui est le plus utile à la réussite de l'équipe. Par exemple, un jeu paradoxal comme celui de la baguette⁽³⁾ change les représentations et les rôles généralement attribués en fonction des performances physiques.

Mesurer les progrès

Ne pas signifier aux enfants qu'ils sont « bons » ou « mauvais » en EPS ne signifie pas non plus que l'on n'évalue pas les performances et les progrès. Le travail de Patrick, un éducateur sportif municipal avec qui j'ai collaboré, l'illustre parfaitement. Dans le cadre d'un cycle sur la course d'endurance, il mettait les enfants en situation d'évaluer leurs progrès à chaque séance. Des plots réguliers étaient placés autour de la piste. Chaque enfant pouvait compter le nombre de tours courus et compléter cette mesure avec les plots supplémentaires atteints. Il percevait ainsi ses progrès au fil des séances. L'espacement assez réduit entre les plots mettait en lumière les plus légères avancées.

Cet éducateur sportif conservait ces résultats, ce qui permettait également aux enfants de pouvoir prendre en compte leur évolution sur un plus long terme. Que leurs progrès aient été importants ou plus modestes, qu'ils aient de grandes capacités en course d'endurance ou qu'ils aient plus de difficultés à courir, chacun était mis dans une dynamique de progression et de réussite individuelle.



L'enseignement de l'EPS doit conserver le cap fixé par l'Éducation nationale dans une logique d'activité physique et sportive pour tous et s'appuyer sur ces repères forts que sont le vivre-ensemble, le bien-être, la santé, l'inclusion et le plaisir de la pratique sportive. Aucun enfant ne doit pouvoir se dire qu'il n'est pas « bon » en sport. L'enseignement de l'EPS dans le système scolaire doit, de mon point de vue, se méfier des dérives pouvant être liées aux notions de performances sportives et de notation selon les résultats.

À ce propos, les mots du ministre reliant réussite sportive aux JO et EPS me paraissent

ambigus et méritent, à mon sens, d'être clarifiés. Est-ce qu'il est sous-entendu que l'école le collège et le lycée ont contribué directement à cette réussite sportive, en tant qu'antichambre du sport de haut niveau, en cherchant l'excellence et en faisant le tri des compétences et des performances ? Ou que le développement physique des individus à l'école et le plaisir qu'ils y ont pris, a donné envie à certains de continuer dans une autre forme de pratique ?

Une affirmation est en tout cas incontestable : « Vive l'EPS ! »

Olivier Ivanoff

Rédacteur en chef de Vers l'éducation nouvelle

Notes :

(1) Citation tirée des Satires de Juvénal

(2) Extrait du Bulletin officiel spécial de l'Éducation nationale n°11 du 26 novembre 2015. Voir en ligne : //eps.discipline.ac-lille.fr/eps/programmes/nouveau-programme-college/Jeu de la baguette <https://yakamedia.cemea.asso.fr/univers/animer/jeux/jeux-traditionnels-et-sportifs/la-baguette-passer-dans-lautre-camp-avec-un-objet-dans-sa-main>

Source : Cahiers pédagogiques

Coupe du Monde 2022 : Amnesty accuse le Qatar de dissimuler la mort de travailleurs étrangers

Combien de travailleurs sont morts sur les chantiers de la Coupe du Monde 2022 au Qatar ? L'ONG Amnesty International publie une nouvelle enquête et révèle que dans 70% des cas de décès, les causes ne sont pas déterminées. Une nouvelle alerte, une de plus lancée par l'ONG Amnesty International. L'organisation de défense des droits humains Amnesty International appelle le Qatar, pays organisateur de la Coupe du monde de football en 2022, à enquêter sur la mort de travailleurs migrants. Plusieurs décès interrogent. Des centaines de milliers de travailleurs venus surtout d'Asie et d'Afrique sont employés sur les chantiers des stades et des infrastructures pour accueillir les équipes et les supporters.

Au moins 6 500 décès, selon une précédente enquête

"Les autorités qataries ont omis d'enquêter sur la mort de milliers de travailleurs

migrants survenue au cours de la dernière décennie, malgré des preuves établissant un lien entre les décès prématurés et les conditions de travail dangereuses" estime l'ONG. Au Qatar, la chaleur est étouffante, jusqu'à 45 degrés l'été, et l'humidité est extrême.

Le rapport "documente la façon dont le Qatar délivre régulièrement des certificats de décès de travailleurs migrants sans mener des enquêtes adéquates, attribuant les morts à des causes naturelles ou à des cas d'insuffisance cardiaque." Selon Amnesty International, dans 70% des cas de décès, les causes ne sont pas déterminées. L'ONG se base sur l'analyse de registres dans les pays d'origine des migrants décédés.

Dans une enquête publiée cet hiver par The Guardian, le quotidien britannique donnait une estimation de 6 500 travailleurs étrangers morts dans le pays depuis l'attribu-

tion du Mondial en 2010. La majorité de la main-d'œuvre est originaire d'Afrique ou d'Asie. Mais Doha ne veut pas communiquer sur le nombre exact de morts.

Les victimes étaient des hommes jeunes et en bonne santé

Pour son enquête, Amnesty a analysé 18 certificats de décès délivrés entre 2017 et 2021. 15 d'entre eux manquaient de précision et paraissent très vagues. On peut y lire que les causes n'étaient "pas liées au travail", mais plutôt : "insuffisance cardiaque non-spécifiée" ou encore "insuffisance respiratoire aiguë due à des causes naturelles". "Aucune des familles que nous avons interrogées ne s'est vu proposer une quelconque forme d'examen post-mortem pour déterminer les causes du décès de leur proche" affirme Amnesty.

L'ONG donne la parole aux familles de six victimes, origi-



naire du Népal et du Bangladesh notamment. Tous avaient 30 et 40 ans. L'un d'eux cités dans le rapport s'appelait Manjur Kha Pathan, 40 ans. Ce conducteur de camion travaillait entre 12 et 13 heures par jour. La climatisation de sa cabine dysfonctionnait. Il a perdu connaissance dans son camion. "Sujan Miah, 32 ans, était tuyauteur et il travaillait sur un chantier dans le désert. Ses collègues l'ont trouvé mort dans son lit le matin du 24 septembre 2020. Pendant les quatre jours qui ont précédé la mort de Sujan Miah, la température avait dépassé les 40°C", précise le rapport.

Une étude publiée dans la revue *Cardiology* en 2019 estime qu'au moins 200 des 571 décès de travailleurs népalais sur les chantiers au

Qatar "pourraient avoir été évités avec des mesures efficaces de protection contre la chaleur".

La Qatar veut montrer patte blanche

De son côté, le Qatar assure que les conditions de travail des travailleurs étrangers se sont améliorées. Dans un communiqué, Doha rétorque par la voix d'un porte-parole : "Nous ne sommes pas d'accord avec la position qu'adopte Amnesty à l'encontre du Qatar. L'impact positif des réformes relatives à l'emploi au Qatar est clair pour tous." Il rappelle également que de nouvelles mesures sont entrées en vigueur ces derniers mois : l'instauration d'un salaire minimum, des tranches horaires réduites en été et de meilleurs

logements. Il y a un an, en septembre 2020, le Qatar a également aboli la kafala pour les travailleurs migrants. Ce système permettait au patron d'avoir les pleins pouvoirs sur ses employés, en confisquant leurs passeports, et leur interdisant de changer de travail sans son autorisation écrite.

Suite à ce rapport, le député écologiste Matthieu Orphelin a écrit à la ministre des Sports Roxana Marcineanu et à la Fédération Française de Football "pour que notre pays pousse le Qatar et la FIFA à élucider les drames passés et en éviter de nouveaux football".

Source : France Inter



Les handballeuses bénéficient d'une nouvelle convention collective et seront protégées notamment en cas de grossesse

C'est une première pour le sport féminin français, les joueuses du championnat de handball ont signé une convention collective qui leur assure notamment des droits en matière de congés, de blessures et de maternité.

La ligue féminine de handball, autrement dit le championnat de France de handball professionnel féminin, a redémarré mercredi 8 septembre. Les Brestoises, championnes de France, victorieuses de la Coupe de France et finalistes de la Ligue des championnes remettent leur titre en jeu. Dans ce championnat féminin très relevé, où figurent plusieurs joueuses de l'équipe de France championne olympique, les joueuses vont bénéficier cette saison d'une avancée majeure. Une convention collective va les protéger, notam-

ment en cas de grossesse.

Négociée depuis quatre ans et finalisée au printemps, cette nouvelle convention collective est une première pour un championnat professionnel féminin de sport collectif. "Il y a là une vraie vision du sport féminin, paritaire, intelligente et sociétal, se réjouit Philippe Bana, le président de la fédération française de handball. On a quelque chose à montrer. On est un phare."

"Un cadre pour les joueuses"

Le point crucial est la maternité. Une joueuse enceinte doit arrêter de jouer bien avant le début du congé maternité pris en charge par l'assurance maladie. À partir de cette saison, une handballeuse professionnelle ne perdra plus un centime de sa-

laire. "Ça permet d'avoir un cadre pour les joueuses et d'être un peu plus sereines dans nos têtes parce que ce n'est pas évident quand même dans une vie sportive de penser maternité sans mettre en difficulté le club, détaille Nina Brkljacic, joueuse de Chambray-les-Tours. Aujourd'hui, on a le droit à 12 mois de salaire plein, qu'on soit gravement blessée - ça rentre aussi en compte - ou qu'on tombe enceinte. Avant ce n'était pas le cas, et c'était un vide juridique pour nous parce qu'au bout de trois mois on ne peut plus pratiquer notre sport."

"On est souvent régi par beaucoup d'hommes. C'est donc important d'avoir intégré plus de femmes dans ces discussions et de dire comment on peut améliorer nos conditions de travail." a déclaré Nina Brkljacic,



joueuse de Chambray-les-Tours à franceinfo.

La maternité n'est pas la seule avancée, dans le championnat de France, les handballeuses professionnelles auront également un salaire minimum, mais aussi, une septième semaine de congés payés, comme dans le championnat masculin.

Un exemple pour les autres sports ?

Les discussions ont eu lieu entre le syndicat des joueuses, celui des entraîneurs et des présidents de club, avec à leur tête le président du Paris-92 Jean-Marie Sifre. Il y voit une conséquence à long terme : "On a été convaincus que c'était un outil pour le développement de notre sport de manière évidente. Dès qu'on l'a compris, on a pu avancer sur tous les points. On cherche aussi à capter les meilleurs potentiels sportifs dès le plus jeune

âge. On a envie que les grands potentiels féminins du sport collectif viennent chez nous plutôt qu'au foot, par exemple. Le but n'était pas que ça soit une première, c'était qu'on le fasse, mais tant mieux si on donne l'exemple et si le sport féminin nous suit." Car d'autres ligues professionnelles, comme celle du basket, pourraient bientôt emboîter le pas du handball.

Source : Franceinfo

JO Paris 2024 : la justice suspend le permis de construire de la piscine sur les jardins d'Aubervilliers

Un recours avait été déposé par les défenseurs des jardins ouvriers d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Lundi 20 septembre, la justice a suspendu le permis de construire qui prévoyait de raser les jardins pour y construire une piscine d'entraînement des JO de Paris-2024.

Grosse surprise ce lundi matin à Aubervilliers en Seine-Saint-Denis. Une bonne surprise pour les défenseurs des jardins ouvriers, une très mauvaise pour le comité olympique de Paris-2024 : la justice suspend le permis de construire de la piscine d'entraînement censée remplacer ces terrains potagers centenaires. La cour administrative d'appel de Paris a en effet, suspendu le permis de construire d'une piscine destinée à servir de bassin d'entraînement pour les Jeux olympiques de Paris-2024, et qui impliquait la destruction des jardins ouvriers. Dans le détail, le projet implique notamment la destruction de 67 arbres, "alors que le permis de construire n'envisage au titre de la compensation (...) que la replantation de 47 arbres", a ainsi détaillé la

cour. "L'exécution de la présente ordonnance, qui suspend le permis de construire litigieux, implique nécessairement, comme le soutiennent à bon droit les requérants, qu'il soit immédiatement mis fin aux travaux déjà entrepris", explique encore l'arrêt de la cour consulté par l'AFP. Il pointe plusieurs vices de légalité notamment envers le code de l'urbanisme. Lors de l'audience, le mercredi précédent, le juge s'était montré perplexe sur ce projet d'un montant de 33 millions d'euros, dont environ un tiers doit être financé par la Solideo, la société chargée de livrer les ouvrages pour les JO-2024.

Dans cette requête en référé, déposée le 30 août, les opposants demandaient effectivement de suspendre le permis de construire délivré le 21 juillet dernier pour réaliser ce centre aquatique. Le projet prévoyant d'amputer au total près de 4.000 mètres carrés de jardins. Les requérants (les deux associations 'Environnement 93 et 'MNLE -93' et trois jardiniers exploitants) estimaient que le permis de construire a été déli-

vré à l'issue d'une procédure illégale et que l'impact du projet sur "la biodiversité" ou "les ressources naturelles du sol" est sous-estimé.

Une première victoire

Dans l'urgence donc, c'est une sacrée victoire pour les défenseurs des jardins qui occupaient le site pour empêcher le début des travaux. "On est soulagés, c'est une reconnaissance. Les travaux de terrassement ont commencé ce matin, ils ont dû s'arrêter", déclare Ziad Maaouf, un des trois jardiniers à l'origine de la requête, avec deux associations de défense de l'environnement. "Nous continuons à dénoncer le fait que nous pouvions faire autrement", martèle aussi Jean-Marie Baty, président du MNLE 93 (Mouvement national de lutte pour l'environnement).

"On est heureux, rassurés", réagit Dolorès Mijatovic, membre du collectif de défense des jardins à France Bleu Paris. "Dès qu'on a su, on s'est mis au bord de la palissade, il y avait un tractopelle qui était arrivé pour faire des trous ce matin. On



leur a expliqué et ils ont suspendu le chantier. On espère que le jugement qui va venir va complètement annuler le chantier." Cette décision en référé n'augure en effet pas de la suite de la bataille judiciaire mais donne du temps

aux autres procédures.

La mairie d'Aubervilliers, porteuse du permis de construire, peut également faire appel de cette décision de la cour administrative. Sur le fond aussi, le projet doit faire

l'objet d'une nouvelle audience.

Source : France Bleue

Source : France Bleu

Une aide de 50 € pour inscrire ses enfants au sport , tout sur le Pass'Sport

Cette aide s'adresse à tout enfant dont la famille bénéficie de l'allocation de rentrée scolaire, de l'allocation pour les mineurs souffrant de handicap, ou de l'allocation aux adultes handicapés pour les 16-18 ans.

Votre enfant veut faire partie du club de natation à la rentrée mais l'adhésion est trop chère? Avec le "Pass'Sport", la nouvelle allocation versée par l'État, vous pouvez obtenir une aide de 50 € pour inscrire votre enfant dans un club sportif à la rentrée 2021. À qui s'adresse-t-il? Comment et où l'utiliser? On vous donne toutes les explications.

Qui est concerné?

Le Pass'Sport s'adresse aux enfants et adolescents âgés de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 qui bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire, de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou de l'allocation aux adultes

handicapés (entre 16 et 18 ans).

"Au total, 5,4 millions de jeunes seront éligibles au Pass'Sport au sein de 3,3 millions de foyers", indique le site du Ministère chargé des sports.

Comment cela fonctionne?

Les familles éligibles au Pass'Sport ont reçu durant la fin du mois d'août un courrier, avec en-tête du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, les informant qu'elles bénéficient de cette aide de 50€ par enfant.

Les familles devront présenter ce courrier, entre le 1er juillet et le 31 octobre 2021, à l'association sportive de leur choix pour bénéficier d'une réduction immédiate de 50 € sur le coût de l'adhésion et/ou de la licence. L'aide sera donc directement versée aux

clubs, et non aux familles.

Le Pass'Sport est une aide cumulable avec les autres aides mises en place notamment par les collectivités et les aides de la Caisse d'Allocations Familiales.

Où l'utiliser?

Le Pass'Sport pourra être utilisé dans les "associations sportives affiliées aux fédérations sportives agréées et dans les quartiers prioritaires de la ville auprès de toutes les associations sportives agréées qu'elles soient affiliées ou non à une fédération sportive", explique le site du ministère.

Les associations sportives partenaires du dispositif Pass'Sport sont identifiées sur une carte interactive disponible sur le site www.sports.gouv.fr.

Source : Huffington Post



Les Trophées du Sport 2021

L'association 733 (Jesse Owens) qui a été créée en mars 2017 en Val-de-Marne a été nommée dans la catégorie « **Sport et Management** » sur 150 dossiers sélectionnés, huit ont été retenues pour la finale.

La remise des prix s'est déroulée dans le Grand Salon de l'Hôtel de Lassay de

l'Assemblée Nationale, sous la présidence d'honneur de Monsieur Richard Ferrand, président de l'Assemblée Nationale. Si l'association n'a pas été lauréate, cette nomination a quand même réjoui l'association et son président Christian LOPES.

Le choix était difficile tant la qualité des dossiers était

grande, selon le jury. Le Covid a ajouté un handicap à tous les projets, néanmoins l'association 733 a pu participer à la diffusion du film « **La Couleur de la Victoire** » dans les établissements scolaires, et a assuré l'animation des débats avec les élèves qui furent riches d'enseignement sur le film et sur des sujets sociétaux : Sé-



grégation, racisme, antisémitisme... Une grande satisfaction des personnels ensei-

gnants qui se sont exprimés dans les articles qui figurent

sur le site de l'association : www.733-jessowens.com.

Sensibilisations olympiques à Cachan

Partenaire de l'Ecole des sports et des découvertes de Cachan, le CDOS 94 était présent les mercredi 8 et 29 septembre pour des sensibilisations sur les valeurs olympiques.

Grâce au concours de son secrétaire général Lionel Casses, 60 enfants âgés de 5 à

6 ans ont appris les trois mots clés de l'Olympisme : Amitié, excellence et respect. Ainsi le CDOS avait concocté plusieurs petites activités autour de ces valeurs. Au programme : discussion autour de la définition du mot sport, petit relais entre enfants, apprentissage du respect des règles et analyse de

situation en images.

1h30 de partage avec les enfants qui ne sont sortis qu'avec trois mots en tête : amitié, excellence, respect !



Tests à l'effort en classe de 6ème avec Eval'Sport !

Le CDOS 94 s'est associé à EvalSport dans leur travail de quantification des performances physiques et sportives des élèves de 6^{ème} du Val-de-Marne.

Ce programme est une forme d'accompagnement de l'ensemble des structures sportives, locales et départementales, dans la mise en place d'un plan d'actions générales visant à informer et rendre visible la connaissance du potentiel individuel (reprenant les 4 éléments fondamentaux : force, vitesse, souplesse et endurance)

Chaque action est organisée sous la forme d'un parcours comprenant 5 à 10 ateliers en fonction du public ciblé.

Les données récoltées par les encadrants Aynisport présents lors de ces tests permettront de les confronter aux data récoltées auparavant afin d'évaluer les diffé-

rences physiques et sportives entre générations. Ces tests ont aussi été réalisés dans l'esprit d'analyser la diminution voir la disparition d'une pratique sportive régulière chez les jeunes, et plus particulièrement suite à la crise sanitaire et les confinements qui ont eu lieu.

Le CDOS 94 s'est rendu en juin 2021 à une session de tests d'efforts physiques auprès d'élèves de 6^{ème} ainsi qu'une classe de 3^{ème} issus du collège Audin à Vitry-sur-Seine. Puis en septembre à l'occasion de la deuxième session, le CDOS 94 s'est rendu au collège Albert Schweitzer. Étaient présents Monsieur Jean Galabert, responsable de la DAASOP, Monsieur Jérôme Le Guillou, adjoint chargé des sports à la mairie de Créteil, Monsieur Jérémy Nezzar, Inspecteur académique, Monsieur Jérémy Monnier, conseiller d'ani-

mation sportive à l'IEN, Monsieur Lionel Casses, secrétaire général du CDOS94, ainsi que Monsieur Christophe Laurent, responsable de ce programme Aynisport.

D'un point de vue comptable, 29 collèges ont réalisé le test, comprenant ainsi 2767 élèves testés, avec 153 sessions mises en place par les professeurs de façon autonome. Enfin, un total de 13 335 performances ont été recensées.

